

Délibération du Conseil d'Administration N° 2025-123-9
Séance du 4 décembre 2025

Projet Transitions Architecture et Paysage - annexe financière

Le conseil d'administration

DÉLIBÈRE

Article I.

L'annexe financière ANR, fixant les recettes et les valorisations de l'ENSAP Bordeaux dans le projet, jointe à la libération est approuvée.

Article II.

Le conseil d'administration est informé chaque année de la progression du projet au travers d'un bilan annuel remis par le directeur.

Article III.

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.

Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaire.

Le président du conseil d'administration

Francis ROL-TANGUY



Adoptée à la majorité des
votes exprimés (20 votants)
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention: 0

Délibération du Conseil d'Administration N° 2025-123-9
Séance du 4 décembre 2025

Annexe financière

Annexe financière préalablement soumise à l'ANR. Ce document présente les engagements de l'ENSAP Bordeaux dans la participation au projet TAP.

ENSAP Bordeaux			RECETTES		DEPENSES	
WP	Type	Action / Outil	Aide hors frais de gestion	Frais de gestion	Coût direct	Valorisation
WP2 - Formation initiale et alternance	Fonctionnement	Organisation d'un séminaire de réflexion en vue de la constitution de la matrice des expertises	10 000 €	1 000 €	11 000 €	
		Enveloppe frais de mission déplacement enseignants séminaires année 1	4 000 €	- €	4 000 €	
WP1 : Pilotage	Personnel	Valorisation personnel, participation WP1, instances				25 150 €
WP2 : Formation initiale et alternance	Personnel	Valorisation personnel participant en année 1 aux séminaires de production de la matrice des compétences, du personnel préparant le séminaire dans l'école				25 900 €
		Valorisation personnel participant au WP2				16 000 €
	Fonctionnement	Valorisation salles accueil séminaire année 1				4 000 €
WP3 : Formation des formateurs	Personnel	Valorisation personnel participant au WP3				16 000 €
WP4 : Formation continue	Personnel	Valorisation personnel participant au WP4				16 000 €
					15 000 €	103 050 €
			15 000 €		118 050 €	

Pour information, les tarifs de valorisation	
Valorisation enseignant.e	400 €
Valorisation personnel admin (journée, chargé)	275 €
Valorisation directeur d'étude/recherche (journée,	400 €
Valorisation directeur.trice (journée, chargé)	400 €
Salle de réunion (location)	2 000 €
Amphithéâtre (location)	5 000 €

Notre d'information au CA du 4 décembre 2025 sur le projet Transition Architecture et Paysage

Le projet Transition Architecture et Paysage (TAP) s'inscrit dans le cadre du programme France 2030, à travers l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA). Porté par le consortium national des 21 écoles d'architecture et de paysage, TAP vise à accélérer la formation aux enjeux des transitions écologiques et numériques dans les champs de l'architecture et du paysage.

L'ENSA Normandie établissement chef de file du projet, coordonne l'ensemble du dispositif, qui se déploie sur cinq ans (2026-2030) et associe 26 établissements partenaires, dont des organismes professionnels et institutionnels.

Objectifs stratégiques

- Former les concepteurs (architectes, paysagistes, ingénieurs) aux compétences nécessaires à la décarbonation de la construction et de l'aménagement en intégrant les enjeux patrimoniaux, numériques et environnementaux dans la gestion et la conception du bâti.
- Créer de nouvelles filières de formations initiales, continues, et de formateurs, articulées autour des transitions environnementales et numériques.
- Favoriser l'innovation pédagogique et scientifique dans les ENSA(P) et pour les partenaires du consortium.
- Renforcer l'attractivité et l'ouverture des écoles sur les milieux professionnels.

Organisation opérationnelle

WP1 Pilotage (chef de file : ENSA Normandie) :

- Coordination générale du projet et gestion des fonds France 2030 ;
- Organisation du pilotage opérationnel et animation des comités de pilotage et stratégiques ;
- Suivi des conventions avec les écoles partenaires et diffusion des supports budgétaires ;
- Mise en oeuvre d'un dispositif d'animation et de facilitation la première année du projet.

WP2 Formation initiale et alternance (chefs de file : ENSA Nancy & ENSA Toulouse)

- Création d'un pôle mutualisé d'ingénierie pédagogique.
- Déploiement de modules de formation initiale et alternance sur les transitions.
- Formation des étudiants à l'entrepreneuriat et accompagnement à la réorientation vers les métiers annexes.

WP3 Formation des formateurs (chefs de file : Amàco / Les Grands Ateliers)

- Élaboration et diffusion de formations pour les enseignants-chercheurs des ENSA ;
- Organisation de journées d'étude et d'ateliers de recherche ;
- Coordination des actions de formation doctorale et sensibilisation à la recherche.

WP4 Formation continue (REFC'A et Univ. Gustave Eiffel (FORCO-VD)) :

- Création de la plateforme nationale de formation continue pour les acteurs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.
- Développement de formations certifiantes (RS/RNCP) sur les thèmes : réemploi, biosourcés, IA, gestion du risque climatique.
- Mise en place de campus régionaux associant ENSA, CAUE, OF, collectivités.

Partenaires scientifiques et réseaux intégrés dans les WP2, 3 et 4 :

- Réseaux ACCN, RAMAU, ENSAECO, EXPLEARN : animation scientifique, études, et intégration des savoirs dans les curricula.

Missions transversales réalisées par les membres du consortium :

ENSA Nancy :

- Communication du projet (identité graphique et diffusion).

INSA Val de Loire :

- Organisation des Assises Nationales année 2.

ENSA Lyon :

- Organisation des Assises Nationales année 4.

ENSA Grenoble :

- Portage des réseaux pédagogiques et scientifiques ACCN et Explearn.

ENSA Paris La Villette :

- Portage du réseau pédagogique et scientifique RAMAU.

ENSA Paris Belleville :

- Portage du réseau pédagogique et scientifique ENSAECO.

Par ailleurs 10 séminaires de réflexion sont organisés la première année pour concevoir la matrice pédagogique. Ces journées sont portées par les ENSA(P) Grenoble, Normandie, Bordeaux, Malaquais, La Villette, Lille, Val de Seine, Belleville et l'INSA Strasbourg et Amaco.

Intérêt pour les ENSA(P) :

Les écoles qui participent au projet bénéficieront de :

- formations gratuites pour leurs enseignants ;
- l'appui d'un pool d'ingénieurs pédagogiques pour l'évolution de leurs formations initiales et spécialisées ;
- la possibilité de développer la formation continue (formations inscrites au RS et éligibles aux financements OPCO)
- la possibilité de valoriser leurs expertises internes au niveau national auprès de leurs collègues.

Budget demandé pour le groupement : 5 M€

Enjeux budgétaires pour l'ENSA(P) Bordeaux

Aucun coût direct non financé.

Les dépenses sont comptées uniquement en valorisation (temps de travail enseignants chercheurs et personnel ATS).

Subventions directes :

1^{ère} année : 10.000€ pour organisation d'un séminaire ; 4.000€ pour 3 ou 4 enseignants qui participeront à l'élaboration de la matrice pédagogique ; 1.000 euros de frais de gestion.

Années 2, 3, 4 et 5 : financement de décharges d'enseignement pour les enseignants chercheurs sollicités pour la production de contenus pédagogiques et prise en charge de leur frais de déplacements ; ces subventions seront obtenues chaque année dans le cadre d'une convention ad hoc avec l'ENSA mandataire du groupement.